



REGROUPEMENT  
DES CENTRES D'AMITIÉ  
AUTOCHTONES DU QUÉBEC

# Mémoire du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Présenté au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Dans le cadre des consultations publiques pour l'élaboration du quatrième plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Juin 2023



# Table des matières

<b>SOMMAIRE</b>	<b>3</b>
<b>PRÉSENTATION</b>	<b>3</b>
▪ Le Regroupement des centres d’amitié autochtones du Québec	
▪ Les Centres d’amitié autochtones au Québec	
▪ Le Mouvement des Centres d’amitié autochtones au Québec	
▪ La Société immobilière du Regroupement des centres d’amitié autochtones du Québec	
<b>PORTRAIT DE LA PAUVRETÉ AUTOCHTONE AU QUÉBEC</b>	<b>5</b>
▪ Éducation	
▪ Logement et itinérance	
▪ Santé physique et mentale	
▪ Familles et ménages	
▪ Des réalités propres aux populations autochtones	
<b>ORIENTATIONS DE POLITIQUES PUBLIQUES ET RECOMMANDATIONS</b>	<b>8</b>
▪ Créer des programmes sociaux qui tiennent compte des réalités autochtones urbaines	
▪ Soutenir l’action communautaire autonome autochtone et le RCAAQ	
▪ Soutenir la formation et l’accompagnement	
▪ Favoriser l’accès au logement	
<b>CONCLUSION</b>	<b>11</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>12</b>



## Sommaire

En avril 2023, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a annoncé la tenue de consultations publiques pour élaborer le quatrième plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Œuvrant auprès des populations autochtones vivant en ville, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) a préparé ce mémoire afin de partager son expertise et de contribuer à la réflexion du Ministère.

D'entrée de jeu, le RCAAQ tient à faire état de la situation sociale particulière des populations autochtones au Québec. En effet, ces dernières font face à des problématiques qui leur sont propres et qui nécessitent des réponses gouvernementales pertinentes. Ce faisant, des recommandations concrètes et réalistes seront mises de l'avant pour accompagner le gouvernement dans le déploiement de politiques qui prennent en considération la réalité sociale et culturelle des Premières Nations et des Inuit habitant ou de passage dans les villes du Québec.

## Présentation

### Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ)

Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) est l'association provinciale qui milite depuis plus de 45 ans pour la défense des droits et intérêts des citoyens autochtones dans les villes, tout en appuyant les Centres d'amitié autochtones du Québec. Dix Centres d'amitié et trois points de service sont affiliés au RCAAQ et ils desservent les Autochtones qui habitent ou transitent dans les villes de Chibougamau, Gatineau, Joliette, La Tuque, Maniwaki, Montréal, Québec, Saint-Michel-des-Saints, Senneterre, Sept-Îles, Shawinigan, Trois-Rivières et Val-d'Or. À l'échelle nationale, les Centres d'amitié autochtones sont regroupés au sein de l'Association nationale des Centres d'amitié (ANCA). Le RCAAQ met en œuvre des stratégies innovantes et proactives pour répondre aux besoins des Autochtones dans les villes, et soutient le développement et la mise en œuvre de projets et de programmes d'envergure provinciale, tout en appuyant les différents Centres d'amitié par des conseils stratégiques. Pour le RCAAQ, l'autonomie de chaque Centre est primordiale : c'est ce qui permet d'assurer l'ancrage local de chaque organisation et d'offrir les services de proximité qui sont nécessaires aux Autochtones. Le RCAAQ et les Centres d'amitié sont des organisations autochtones, autonomes, démocratiques et distinctes politiquement.

Par sa portée provinciale, le RCAAQ est un interlocuteur privilégié pour le gouvernement du Québec sur les questions relatives à l'autochtonie urbaine et un acteur incontournable pour assurer l'équité dans la prestation de services dédiés aux Autochtones dans les villes. Soutenant et contribuant au développement de solutions concrètes et de politiques publiques, le Regroupement s'efforce de mieux documenter la présence, les besoins et les réalités des Autochtones en milieu urbain par le biais de consultations, de travaux de recherche et d'évaluations.

### Les Centres d'amitié autochtones au Québec

Créés par et pour les Autochtones, les Centres d'amitié tirent leur légitimité d'action par leur expertise terrain et leur connaissance approfondie de leur milieu. Leur mission est d'améliorer la qualité de vie des citoyens autochtones dans les villes, de promouvoir la culture et de favoriser le rapprochement entre les peuples. Articulés autour de services intégrés et interreliés, soutenus par une approche culturellement pertinente et sécurisante, les Centres d'amitié sont des milieux de vie où s'exprime l'identité culturelle, communautaire et sociale des Autochtones dans les villes. À ce titre, ils constituent de véritables carrefours de services de première ligne par et pour les Autochtones dans les villes. Les Centres conçoivent des initiatives en collaboration avec des instances autochtones, gouvernementales et universitaires dans plusieurs domaines d'action, tels que la santé, le mieux-être individuel et collectif, la petite enfance, la jeunesse, la promotion et la défense des droits, l'inclusion sociale, l'habitation communautaire et bien plus. Les services de première ligne offerts dans les Centres d'amitié autochtones sont reconnus et soutenus financièrement par le gouvernement du Québec.



## LES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES : DES ORGANISATIONS MULTI-NATIONS

Les premiers Centres d'amitié autochtones ont été créés par et pour les Autochtones dans les années 50 au Canada et à la fin des années 60 au Québec. Leur création ne découle pas de la Loi sur les Indiens, ce qui font d'eux, de véritables exemples d'autodétermination.

Tant au Canada qu'au Québec, les Centres d'amitié autochtones sont des centres multiservices situés dans les villes qui s'adressent à une clientèle autochtone. Au Québec, cela signifie une forte majorité de membres des Premières Nations et Inuit. Les Centres d'amitié ont une politique de « portes ouvertes » afin de desservir les populations autochtones, sans égard au statut, à la nation, au lieu d'origine ou de résidence.

Notre gouvernance se traduit par une prise de décision collective et transparente qui tient compte de l'ensemble de nos valeurs culturelles de même que de la diversité de la population autochtone urbaine. Nous assurons une gouvernance démocratique qui suscite et renforce la participation citoyenne en favorisant une action collective concertée et mobilisatrice au sein de ses instances décisionnelles et en formant les membres à l'exercice du leadership. Nous favorisons la réappropriation d'un droit de parole individuel et collectif en suscitant l'émergence d'une société civile autochtone inclusive et engagée (RCAAQ, 2019).

Les Centres d'amitié autochtones sont représentatifs et imputables à leurs membres.

- Santé et mieux-être
- Habitations communautaires
- Persévérance scolaire et réussite éducative
- Employabilité, participation citoyenne et enrichissement des compétences
- Égalité (femme, homme, personne ayant un handicap, communautés 2SLGBTQ+)
- Petite enfance et famille
- Jeunesse
- Inclusion sociale
- Valorisation du rôle des Aînés et soutien
- Contribution à l'autonomisation individuelle et collective
- Transformation sociale
- Citoyenneté et démocratie
- Transmission des savoirs et cultures autochtones



- Ancrage culturel et identitaire
- Promotion et défense des droits
- Référence, information et orientation
- Services de première ligne
- Pont vers les services publics
- Partenariats locaux et provinciaux

### Le Mouvement des Centres d'amitié autochtones au Québec

La mobilisation citoyenne qui s'articule autour du RCAAQ et des Centres d'amitié donne vie au Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec dont les principales orientations s'inscrivent dans un projet global de transformation sociale par et pour les Autochtones dans les villes. Implanté au Québec depuis maintenant 50 ans, le Mouvement des Centres d'amitié autochtone forme la plus grande infrastructure de services destinés aux Autochtones dans les villes. À travers différentes régions du Québec, les Centres d'amitié autochtones favorisent l'émergence de démarches de revalorisation culturelle et d'affirmation identitaire qui sont essentielles à la pleine participation sociale des Autochtones en milieu urbain. Ils représentent des lieux d'action, de participation citoyenne et de solidarité incontournables pour la population autochtone urbaine. Ils contribuent ainsi au développement social, communautaire, économique et culturel de leur milieu, le tout selon des modèles novateurs de collaboration avec divers acteurs.



## La Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (SIRCAAQ)

En 2019, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec a pris la décision de constituer, selon la Loi sur les compagnies, la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (SIRCAAQ). En donnant le statut légal de personne morale sans but lucratif à sa société immobilière, le RCAAQ voulait avant tout s'assurer d'une indépendance de la gestion des finances entre chaque organisation, tout en s'assurant de conserver les compétences nécessaires et l'expertise développée en matière d'autochtonie urbaine au sein de cette société. C'est ainsi qu'est née la SIRCAAQ avec l'ambition de développer, de soutenir et de gérer de l'infrastructure d'habitation communautaire sécuritaire et conforme aux besoins spécifiques des Autochtones en milieu urbain et de leur famille, afin que le logement ne constitue pas un obstacle dans la réalisation de leur projet de vie.

La SIRCAAQ développe actuellement trois projets de milieu de vie et de logement destiné à la population autochtone étudiante à Sept-Îles, à Trois-Rivières et à Québec. Un quatrième projet est en démarrage à Chibougamau alors que plusieurs autres opportunités de développement sont en exploration avec des partenaires institutionnels et autochtones dans plusieurs autres villes du Québec.

Plus que de simples logements pour étudiants, ces projets sont des milieux de vie abordables et sécuritaires proposant différents types de services, mais aussi des espaces de rencontres, d'activités culturelles et d'animation communautaire ainsi que des aménagements extérieurs adaptés aux besoins et préoccupations des jeunes familles autochtones.

## Portrait de la pauvreté autochtone au Québec

Au Québec, les populations autochtones qui habitent en milieu urbain sont en croissance constante<sup>1</sup>. Ces groupes hétérogènes, souvent marginalisés, font face à des discriminations et des barrières systémiques qui portent préjudice à leur épanouissement individuel et collectif et qui contribuent et amplifient les problématiques de pauvreté et d'exclusion sociale auxquels ils font face.

En effet, les études portant sur la situation socio-économique des Québécois se suivent et se ressemblent. Celles-ci s'entendent pour démontrer qu'il existe un écart significatif entre les réalités sociales des populations autochtones et celles du reste de la société québécoise. Les populations autochtones comptent parmi les groupes les plus susceptibles d'avoir de faibles revenus et de vivre l'insécurité alimentaire<sup>2</sup>. Selon Statistiques Canada, environ le quart (24 %) des Autochtones habitant en milieu urbain se trouve en situation de pauvreté contre 13 % de la population non autochtone<sup>3</sup>. Les Autochtones représenteraient également 10 % des personnes en situation d'itinérance dénombrées au Québec<sup>4</sup>. C'est pourquoi il faut agir sur tous les fronts, qu'il s'agisse d'accès à l'emploi, au logement, aux services de santé et de services sociaux, à la formation ou aux services de garde, car les Autochtones font face à des défis particuliers qui doivent être abordés avec une délicatesse et une attention particulière.

D'entrée de jeu, il convient de rappeler que cette situation découle directement de certaines politiques menées par les gouvernements du Québec et du Canada, telles que les délocalisations forcées, la création des réserves et la mise en place des pensionnats indiens. Effectivement, celles-ci ont contribué de manière flagrante à l'exclusion et au racisme à l'égard des Premières Nations et des Inuit<sup>5</sup>.

Malheureusement, seulement 35,6 % des Québécois disent entretenir des relations avec des personnes d'origine autochtones<sup>6</sup>, ce qui creuse encore davantage le fossé entre les cultures et alimente les

<sup>1</sup> DIALOG. <https://geoatlas.reseaudialog.ca/registrePN-quebec/comparaison/> Consulté le 28 juin 2023.

<sup>2</sup> Institut national de la santé publique (2011). Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois : une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires, p 42.

<sup>3</sup> Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00023-fra.htm> Consulté le 28 juin 2023.

<sup>4</sup> Gouvernement du Québec (2019). *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics*, Québec, p. 129-130.

<sup>5</sup> Ministère de la Santé et des Services sociaux (2021). *La sécurisation culturelle en santé et en services sociaux*, guide, Québec, p. 3-4.

<sup>6</sup> Pierre Noreau, Emmanuelle Bernheim, Pierre-Alain Cotnoir, Pascale Dufour, Jean-Herman Guay et Shauna Van Praagh (2015). *Droits de la personne et diversité*. P.19.





préjugés. Par conséquent, nous croyons judicieux de débiter ce mémoire en brossant un portrait général de la situation socioéconomique des populations autochtones vivant en milieu urbain.

## Éducation

Si l'éducation est souvent considérée comme la mère des batailles en ce qui a trait à l'émancipation individuelle et collective, force est de constater que la situation des Autochtones est alarmante. Au-delà des préjugés et du racisme, le faible niveau d'éducation des populations autochtones et les legs des pensionnats indiens sont des contraintes supplémentaires qui les mènent trop souvent vers la pauvreté.

- Au Québec, en 2022, 16% des Autochtones<sup>7</sup> hors réserves avaient un niveau de scolarité inférieur aux études secondaires, comparativement à 9% chez la population totale<sup>8</sup>.
- Seulement 12% des Autochtones hors réserve détiennent un diplôme universitaire comparativement à 33% chez la population totale<sup>9</sup>.

## Logement et itinérance

En raison du faible niveau de diplomation, les populations autochtones en milieu urbain sont souvent contraintes à accepter des emplois instables et mal rémunérés. Ces derniers sont donc les premières victimes de la crise du logement qui sévit présentement dans les grandes villes québécoises.

En milieu urbain, les personnes autochtones doivent assumer des frais de logement plus élevés pour se trouver plus près d'un emploi et d'autres services sociaux de base comme les services de garde des enfants, l'éducation et les soins de santé. Cela limite considérablement l'accès à la propriété et force de nombreuses familles à s'installer dans des logements moins abordables ou plus petits<sup>10</sup>. Malheureusement, les difficultés d'accès à un logement conduisent également de nombreux Autochtones vers l'itinérance.

- Les Premières Nations vivant hors réserve sont cinq fois plus susceptibles de vivre dans des logements subventionnés que l'ensemble de la population<sup>11</sup>.
- 18,5 % des Premières Nations résidant en milieu urbain vivent dans un logement de taille non convenable, comparativement à 8,9 % de l'ensemble de la population<sup>12</sup>.
- 14,2 % les Autochtones résidant en milieu urbain vivent dans des logements nécessitant des réparations majeures, comparativement à 6,7 % pour l'ensemble de la population<sup>13</sup>.
- Selon le Recensement de 2016, 27,5 % des Premières Nations hors réserve vivaient dans des ménages ayant consacré plus de 30 % de leur revenu total au logement. On dit qu'un ménage a un logement abordable s'il consacre moins de 30 % de son revenu total aux frais de logement selon un standard établi par la SCHL<sup>14</sup>.
- 9 % des femmes autochtones ont vécu une situation d'itinérance (soit vivre dans un centre d'hébergement, dans la rue ou dans un édifice abandonné), contre 2 % des femmes allochtones au Canada<sup>15</sup>.

<sup>7</sup> Désigne les personnes qui ont déclaré être des Autochtones, c'est-à-dire appartenant aux Premières Nations (Indiens d'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit).

<sup>8</sup> Statistique Canada.

<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710011701&pickMembers%5B0%5D=1.6&cubeTimeFrame.startYear=2019&cubeTimeFrame.endYear=2022&referencePeriods=20190101%2C20220101> Consulté le 28 juin 2023.

<sup>9</sup> Statistique Canada. Tableau 37-10-0117-01 Niveau de scolarité de la population âgée de 25 à 64 ans, population autochtone hors réserve, population non-autochtone, et population totale <https://doi.org/10.25318/3710011701-fra> Consulté le 28 juin 2023.

<sup>10</sup> Zachary Thurston et Jeff Randle, (2022). *Expérience en matière de logement au Canada : les membres inscrits des Premières Nations en 2016*. Page 13.

<sup>11</sup> Ibid. Page 4.

<sup>12</sup> Ibid. Page 6.

<sup>13</sup> Loc. cit.

<sup>14</sup> Ibid. Page 8.

<sup>15</sup> Loanna Heidinger (2022). *La victimisation de la violence et les perceptions à l'égard de la sécurité*, no 85- 002-X au catalogue de Statistique Canada, p. 10.



## Santé physique et mentale

Les problèmes de santé physique et mentale sont courants chez les populations autochtones. Ceux-ci peuvent être exacerbés par différents facteurs tels que l'insécurité alimentaire, l'âge ou des prédispositions médicales qui les conduisent trop souvent vers des problèmes de consommations ou vers le suicide.

- Selon l'Observatoire québécois des inégalités, les ménages composés de personnes autochtones (Premières Nations et Inuit) sont, de loin, les plus fortement touchés par l'insécurité alimentaire au Québec<sup>16</sup>. En 2017, c'était 38 % des Autochtones âgés de 18 ans et plus habitant en milieu urbain au Canada qui vivaient dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire<sup>17</sup>.
- Selon des projections démographiques, la proportion des membres des Premières Nations, Métis et Inuit de 65 ans et plus pourrait plus que doubler d'ici 2036<sup>18</sup>. Les personnes âgées autochtones vivant en milieux urbains ont tendance à être plus pauvres, à connaître plus souvent l'insécurité alimentaire et à être aux prises avec davantage de problèmes de santé chroniques (hypertension, arthrite, maladies cardiaques, diabète et dépression) que les aînés non autochtones<sup>19</sup>.
- Les peuples autochtones sont le groupe ethnique avec les taux de suicide les plus élevés au Canada. Les traumatismes causés par la colonisation et la discrimination systémique contribuent à cette surreprésentation<sup>20</sup>.

## Familles et ménages

La composition des ménages autochtones en milieu urbain est particulièrement diversifiée et peut exacerber certaines problématiques telles que la perte de repères culturels et familiaux, la violence conjugale et la pauvreté infantile.

- Les Autochtones ont des liens plus ou moins étroits avec leur communauté d'origine. Ceux qui font partie de la première ou de la deuxième génération à vivre en ville sont plus susceptibles de maintenir des liens avec leur communauté ou celle de leurs parents et de leurs grands-parents<sup>21</sup>.
- 30 % des jeunes et enfants autochtones au Canada vivent dans la pauvreté en milieu urbain<sup>22</sup>.
- 35,7 % des enfants autochtones en milieu urbain vivent avec un seul parent, principalement leur mère. 51 % d'entre eux vivent dans la pauvreté<sup>23</sup>.
- Les femmes autochtones constituent un groupe à risque particulièrement élevé en ce qui concerne la violence au Canada<sup>24</sup>.

## Des réalités propres aux populations autochtones

Les Autochtones habitant ou de passage en milieu urbain font face à des problématiques particulières qui ne ressemblent en rien à celles vécues par le reste de la population. Ce faisant, le RCAAQ préconise une approche sociale adaptée à leurs réalités. La prochaine partie de ce mémoire se concentrera sur les solutions à apporter à ces différentes problématiques sociales et culturelles.

<sup>16</sup> Observatoire québécois des inégalités, (2022). La faim justifie des moyens, S'engager de manière décisive à réduire durablement et à prévenir l'insécurité alimentaire des ménages au Québec. Page 4.

<sup>17</sup> Paula Arriagada, Tara Hahmann et Vivian O'Donnell, (2020). *Les Autochtones vivant en milieu urbain : Vulnérabilités aux répercussions socioéconomiques de la COVID-19*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00023-fra.htm> Consulté le 28 juin 2023.

<sup>18</sup> Statistique Canada. Les peuples autochtones du Canada : faits saillants du Recensement de 2016. [www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/171025/dq171025a-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/171025/dq171025a-fra.htm). Consulté le 28 juin 2023.

<sup>19</sup> Statistique Canada. Enquête auprès des peuples autochtones de 2012 — Aînés autochtones dans les centres de population au Canada. [www.statcan.gc.ca/pub/89-653-x/89-653-x2017013-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/pub/89-653-x/89-653-x2017013-fra.htm) Consulté le 28 juin 2023.

<sup>20</sup> Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, (2023). *Se laisser guider par les résultats*. Page 33.

<sup>21</sup> Brittany Collier, (2020). *Services destinés aux autochtones vivant en milieu urbain*. Bibliothèque du parlement. Page 4.

<sup>22</sup> Paula Arriagada, Tara Hahmann et Vivian O'Donnell, (2020). *Les Autochtones vivant en milieu urbain : Vulnérabilités aux répercussions socioéconomiques de la COVID-19*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00023-fra.htm> Consulté le 28 juin 2023.

<sup>23</sup> Statistique Canada (2023). Québec [Province] (tableau). Profil de la population autochtone, Recensement de la population de 2021, produit n°98-510-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/ipp-ppa/index.cfm?Lang=F> Consulté le 22 juin 2023.

<sup>24</sup> Gouvernement du Canada, (2012). *Défaire les liens entre la pauvreté et la violence faite aux femmes : Un guide de ressources – La réalité de la pauvreté et de la violence*. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/arretons-violence-familiale/ressources-prevention/femmes/violence-faite-femmes-guide-ressources/realite-pauvrete-violence.html> Consulté le 28 juin 2023.



## Orientations de politiques publiques et recommandations

Comme démontré plus haut, la pauvreté a un impact direct ou substantiel sur toutes les sphères de la vie sociale d'un individu et de son environnement. Par conséquent, la lutte à la pauvreté et à l'exclusion est un combat structurant pour améliorer, à court, moyen et long terme les conditions de vie des gens qui en sont victimes. Cette section rassemble les principales pistes de solutions et les recommandations du RCAAQ en la matière.

### Créer des programmes sociaux qui tiennent compte des réalités autochtones urbaines

Au Québec, la population non-autochtone peut compter sur un filet social particulièrement développé. Toutefois, force est de constater que les programmes sociaux sont souvent morcelés et peu adaptés aux réalités des Autochtones dans les villes et en milieux ruraux en plus d'être non pérennisés. Cette absence de vision stratégique, transversale et intégrée a comme conséquence de limiter l'accessibilité aux services à ces populations vulnérables.

Selon le RCAAQ, les stratégies de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale mises en place par le gouvernement du Québec doivent donc prendre en considération les contextes historiques, politiques, économiques, culturels et sociaux spécifiques aux Autochtones en milieu urbain. Pour ce faire, nous préconisons une approche holistique, qui permet de comprendre les réalités de la pauvreté et de l'exclusion sociale selon une perspective autochtone et de réfléchir sur les stratégies de lutte contre ces problématiques dans le respect des valeurs traditionnelles et contemporaines, incluant la reconnaissance et la valorisation des conceptions autochtones de la santé et du bien-être.

- **Recommandation 1** : Codévelopper des politiques publiques et élaborer des programmes sociaux, en collaboration avec le RCAAQ, en adoptant une approche holistique qui prend en considération les réalités propres aux populations autochtones.
- **Recommandation 2** : Contribuer au fonctionnement de l'Observatoire des réalités autochtones urbaines<sup>25</sup> du RCAAQ pour collecter des données probantes permettant de mieux comprendre, de documenter et de lutter contre la pauvreté affectant les populations autochtones.

### Soutenir l'action communautaire autonome autochtone<sup>26</sup> et le RCAAQ

Au courant des prochaines années, une croissance du nombre d'Autochtones en milieu urbain est à prévoir. Pour la plupart, ces derniers seront desservis par les Centres d'amitié. Toutefois cela entrainera inévitablement une croissance des demandes de services et donc une pression supplémentaire pour accéder à des services culturellement pertinents en milieu urbain. Ce faisant, des efforts spécifiques d'inclusion devront être déployés par les différents groupes communautaires.

- **Recommandation 3** : Contribuer à un programme pour favoriser l'embauche de ressources supplémentaires pour lutter contre la pauvreté au sein des Centres d'amitié autochtones.

---

<sup>25</sup> En décembre 2022, le RCAAQ annonçait la mise sur pied de l'Observatoire des réalités autochtones urbaines dont le rôle sera de produire et de diffuser des connaissances scientifiques portant sur des thématiques pertinentes à la question de l'autochtonie urbaine. Les recherches permettront entre autres d'accroître la sensibilisation aux réalités qui la touchent et d'éclairer les décideurs publics quant aux solutions concrètes et systémiques pouvant contribuer à des avancées significatives.

<sup>26</sup> Les organismes communautaires autonomes autochtones sont des organisations autochtones qui poursuivent une mission sociale qui permet d'agir au bénéfice du mieux-être des collectivités autochtones. Leurs approches, pratiques et orientations permettent le renforcement du potentiel et la prise en charge individuelle et collective des citoyens autochtones tout en favorisant leur participation sociale au développement socioéconomique et culturel de la société. Ces différentes actions citoyennes favorisent ainsi, une réelle transformation sociale. Les organisations communautaires autonomes autochtones sont dirigées par des conseils d'administration indépendants de toutes instances politiques et du réseau public.





En considérant les enjeux vécus par les organismes communautaires autonomes autochtones, il est primordial que les indicateurs de performance et les indicateurs de succès découlant d'un investissement public puissent être flexibles et adaptés à ces situations concrètes, surtout dans le cas où un organisme communautaire autonome agit dans la sphère humaine et amène des bénéfices intangibles à long terme dans le continuum de la vie d'une personne.

- **Recommandation 4** : Permettre aux organismes communautaires d'action communautaire autonome autochtones de développer des indicateurs de succès en adéquation avec la nature de leur mission et les besoins des populations autochtones urbaines.

Parmi les différents organismes qui viennent en aide aux populations autochtones urbaines, les Centres d'amitié se démarquent en offrant une gamme complète de service de première ligne. En effet, l'approche des Centres d'amitié consiste à apporter une aide directe et immédiate pour répondre à des besoins urgents, généralement liés à la subsistance (ex. : se nourrir, se loger, se vêtir). Les Centres accompagnent également les personnes dans leurs démarches d'autonomisation et de navigation dans les méandres de l'administration publique (obtention de papiers officiels, déclarations d'impôts, littératie financière, etc.) afin que ces derniers puissent développer leur pouvoir d'agir sur leurs conditions de vie. Enfin, l'objectif final des Centres est de viser des transformations sociopolitiques importantes en changeant les politiques, les systèmes et les préjugés qui perpétuent les dynamiques d'appauvrissement et d'exclusion sociale. Comme mentionné plus haut, les besoins seront grandissants au courant des prochaines années, ce qui nécessitera un soutien financier conséquent de la part du gouvernement du Québec.

- **Recommandation 5** : Créer un programme spécifique visant à favoriser le développement et l'épanouissement des enfants autochtones vivants dans la pauvreté afin de soutenir les actions de première ligne des Centres d'amitié autochtones.
- **Recommandation 6** : En lien avec la Loi visant à améliorer l'accès à la justice en bonifiant l'offre de services juridiques gratuits ou à coût modique, permettre aux Centres d'amitié autochtones de se conformer au règlement ou de prévoir des accommodements dans le but d'offrir une prestation de services juridiques culturellement sécurisants et accessibles.
- **Recommandation 7** : Valoriser la contribution des jeunes et des Aînés dans l'implication sociale via des initiatives qui favorisent la fierté identitaire et la participation citoyenne.

## Soutenir la formation et l'accompagnement

Pour le RCAAQ, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale doit impérativement passer par la réussite éducative en stimulant la persévérance scolaire des jeunes autochtones. Pour ce faire, il est essentiel de développer des approches répondant aux réalités autochtones qui prendront en considération leurs particularités linguistiques, historiques et sociales. En effet, une distinction doit être faite entre les concepts d'égalité et d'équité pour tenir compte des origines sociales de chacun. De plus, ces approches doivent intégrer le fait que les jeunes autochtones sont souvent victimes de racisme, qu'ils héritent souvent du legs des pensionnats indiens et qu'ils font face à une perte de repères culturels.

Par ailleurs, le continuum de services culturellement sécurisants offert dans les Centres d'amitié contribue à l'amélioration de la qualité de vie et au mieux-être des populations autochtones dans les villes en offrant des services de soutien à l'apprentissage et de pré-employabilité, en employabilité et en formation. En effet, via différentes initiatives, les Centres d'amitié sont souvent le premier employeur, et donc le premier emploi, pour les Autochtones qui font face à de nombreuses barrières à l'emploi.

- **Recommandation 8** : Déployer des mesures pour soutenir les ressources et les services donnés en pré-employabilité, en employabilité et en formation dans les Centres d'amitié autochtones du Québec.



Souvent implantés au cœur de Centres d'amitié autochtones l'action des CPE autochtones s'inscrit ainsi dans le concept de services culturellement pertinents à la petite enfance pour les Autochtones. Cette action contribue à lutter contre les problématiques de défavorisation et encourage la persévérance scolaire. Effectivement, plusieurs parents autochtones qui s'inscrivent aux études post-secondaires doivent laisser leurs enfants dans leur communauté d'origine faute de places en CPE en milieu urbain pour eux. Cette séparation d'avec leurs enfants est souvent lourde à porter et constitue un facteur d'abandon scolaire. C'est une raison importante pour laquelle la SIRCAAQ a choisi d'implanter des CPE dans chacun de ses projets. Malheureusement, il existe une lourdeur du processus d'appel de projets pour le développement de nouvelles places et une mise en concurrence inopportune de projets autochtones en milieu urbain avec des projets réguliers. (RCAAQ, 2023) Les processus gouvernementaux existants sont en inadéquation avec les besoins et réalités autochtones.

- **Recommandation 9** : Clarifier la gouvernance et l'offre de services des CPE autochtones en milieu urbain afin de s'assurer que les familles des Premières Nations et des Inuit en bénéficient pleinement et équitablement.

La SIRCAAQ et les Centres d'amitié développent présentement des projets d'habitation communautaire et de milieux de vie pour favoriser la réussite éducative des étudiants autochtones dans plusieurs villes, dont Sept-Îles, Trois-Rivières et Québec. Ces milieux de vie offrent toute une gamme de services dont des CPE, des logements abordables et des salles multifonctionnelles, le tout, dans un environnement socialement sécurisant. Le RCAAQ et la SIRCAAQ espèrent que d'autres projets similaires pourront voir le jour au courant des prochaines années ailleurs au Québec.

- **Recommandation 10** : Octroyer à la SIRCAAQ du financement afin que la Société immobilière puisse, par son expertise et son expérience, développer d'autres milieux de vie et en assurer le fonctionnement.

## Favoriser l'accès au logement

Actuellement, le problème de l'accessibilité à un logement en bon état et abordable n'affecte pas que les Autochtones : une crise du logement frappe plusieurs villes du Québec. Or, lorsque la population non-autochtone vit un problème en particulier, celui-ci est amplifié pour la population autochtone.

Comme mentionné plus haut, l'accès au logement est une des principales problématiques auxquelles font face les populations autochtones en milieu urbain. Victimes de préjugés et de discrimination, elles ont plus de difficulté qu'une personne non-autochtone à se loger, ce qui engendre plusieurs problématiques psychosociales et économiques. C'est aussi une source importante d'inégalités en matière de santé. Alors que la crise du logement fait rage dans les grandes villes québécoises, le RCAAQ invite le gouvernement du Québec à mettre en place des mesures plus ambitieuses pour faciliter l'accès au logement.

Les projets de milieu de vie communautaire de la SIRCAAQ, en plus d'offrir des logements abordables et sécuritaires, ont été imaginés pour créer un réseau d'entraide et de bienveillance qui sort les familles de leur isolement. En collaboration avec les partenaires, et dans un esprit d'arrimage des services et des ressources de première ligne, le travail de proximité permet de joindre les familles directement dans leurs milieux de vie afin de contribuer à leur épanouissement et au développement du plein potentiel des enfants tout en encourageant l'émergence et le maintien de leur capacité d'agir.

- **Recommandation 11** : Déployer des mesures qui améliorent l'accès à un logement sécuritaire, abordable et stable pour les Autochtones en milieu urbain, par exemple, en élargissant l'admissibilité au programme pour l'accès à des subventions pour le logement abordable afin que les personnes à faible revenu (y compris les adultes qui retournent aux études) puissent bénéficier du Programme de supplément au loyer.
- **Recommandation 12** : Investir dans le coût de développement de logements abordables par et pour les populations autochtones, en incluant le soutien à une gamme de services adaptés et culturellement pertinents.



## Conclusion

Qu'il s'agisse d'éducation, d'accès au logement, de santé physique et mentale, d'employabilité ou de racisme et de discriminations, il est flagrant que les populations autochtones vivant en ville font face à des défis et à des problématiques qui leur sont propres. Une fois cette réalité constatée, il convient de reconnaître que les réponses mises de l'avant par le gouvernement du Québec se doivent d'être satisfaisantes face aux besoins de ces populations vulnérables.

Afin de contribuer à la réflexion lancée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec a donc proposé dans ce mémoire 12 recommandations concrètes et réalistes. Celles-ci visent, entre autres, à inciter le gouvernement à créer des programmes sociaux qui tiennent compte des réalités autochtones urbaines, à soutenir l'action communautaire autonome autochtone, à soutenir la formation et l'accompagnement professionnel et à favoriser l'accès au logement.

Bien sûr, les défis sont nombreux et ces propositions ne sont que le début d'une stratégie qui se devra d'être intégrée, innovante et pérenne. Toutefois, le RCAAQ a bon espoir que le déploiement de ces recommandations permettra de soulager, du moins en partie, la situation de milliers d'Autochtones qui vivent aujourd'hui dans la précarité.



## Bibliographie

Paula Arriagada, Tara Hahmann et Vivian O'Donnell, (2020). Les Autochtones vivant en milieu urbain : Vulnérabilités aux répercussions socioéconomiques de la COVID-19. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00023-fra.htm>

Brittany Collier, (2020). Services destinés aux autochtones vivant en milieu urbain. Bibliothèque du parlement.

Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, (2023). Se laisser guider par les résultats.

DIALOG. <https://geoatlas.reseaudialog.ca/registrePN-quebec/comparaison/>

Gouvernement du Canada, (2012). Défaire les liens entre la pauvreté et la violence faite aux femmes : Un guide de ressources – La réalité de la pauvreté et de la violence. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/arretons-violence-familiale/ressources-prevention/femmes/violence-faite-femmes-guide-ressources/realite-pauvrete-violence.html>

Gouvernement du Québec (2019). *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics*, Québec.

Loanna Heidinger (2022). La victimisation de la violence et les perceptions à l'égard de la sécurité, no 85- 002-X au catalogue de Statistique Canada.

Institut national de la santé publique (2011). Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois : une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2021). *La sécurisation culturelle en santé et en services sociaux*, guide, Québec.

Observatoire québécois des inégalités, (2022). La faim justifie des moyens, S'engager de manière décisive à réduire durablement et à prévenir l'insécurité alimentaire des ménages au Québec.

Pierre Noreau, Emmanuelle Bernheim, Pierre-Alain Cotnoir, Pascale Dufour, Jean-Herman Guay et Shauna Van Praagh (2015). Droits de la personne et diversité.

Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00023-fra.htm>

Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710011701&pickMembers%5B0%5D=1.6&cubeTimeFrame.startYear=2019&cubeTimeFrame.endYear=2022&referencePeriods=20190101%2C2020101>

Statistique Canada. Tableau 37-10-0117-01 Niveau de scolarité de la population âgée de 25 à 64 ans, population autochtone hors réserve, population non-autochtone, et population totale <https://doi.org/10.25318/3710011701-fra>

Statistique Canada. Les peuples autochtones du Canada : faits saillants du Recensement de 2016. [www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/171025/dq171025a-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/171025/dq171025a-fra.htm).

Statistique Canada. Enquête auprès des peuples autochtones de 2012 — Aînés autochtones dans les centres de population au Canada. [www.statcan.gc.ca/pub/89-653-x/89-653-x2017013-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/pub/89-653-x/89-653-x2017013-fra.htm)

Statistique Canada (2023). Québec [Province] (tableau). Profil de la population autochtone, Recensement de la population de 2021, produit n°98-510-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/ipp-ppa/index.cfm?Lang=F>

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, mai 2023. Conditions de développement et d'opérationnalisation des Centres de la petite enfance autochtones en milieu urbain.

Zachary Thurston et Jeff Randle, (2022). Expérience en matière de logement au Canada : les membres inscrits des Premières Nations en 2016.

